L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building Company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu,
Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 108' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 15,243 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contigue dudite
Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu près 160'; et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en bloc conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent douze [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de facedans le fond à la rue Iberville à un point et delà s'étendant parallèlement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante [160] pieds, neuf [9] pouces de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds qu'une [4] pouces et deux [2] lignes, à un point cent cinquante-huit [158] pieds quatre [4] pouces et trois [3] lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne, le tout duquel apparaitra plus complètement pour références à un plan ou devis de ladite propriété dressé par Dasey et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte d'hypothèque passé devant Charles T Somat, notaire, daté du 1er août 1907, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations sur ledit morceau de terre, et une servitude, sur un morceau de terre, contigu sur ci-devant sur le côté le plus près de la rue Dauphine, mesurant six (6) pouces de face à la rue du Canal sur la profondeur entière de ladite propriété, lequel morceau de terre a été vendu par la Audubon Hotel Company, Limited, le propriétaire précédent de ladite propriété à la Maison Blanche Company, Limited par acte pardevant ledit notaire Somiat, le 5 août 1908, ensemble avec une servitude d'un mur mitoyen et mur en commun entre la propriété ci devant décrite et la propriété de la Maison Blanche Company Limited, comme il apparaitra plus complètement par un acte d'hypothèque marqué A, enregistré dans le procès ci dessus
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

D'après une pétition enregistrée dans l'affaire ci-dessus et d'un writ de saisie et vente issu dans ladite affaire, ladite propriété devrait être vendue pour du comptant, sans estimation, sujet aux divers baux existant en moment de la vente, une liste desquels baux sera lue par le shérif au moment de l'offre en vente de ladite propriété.

La dite propriété sera vendue sous un hypothèque et acte de confiance passé pardevant Charles T. Somiat, notaire, le 1er février 1909 [Bureau des hypothèques, livre 942, folio 495] donné par le défendeur en faveur de la Commercial Germania Trust & Savings Bank, gardien, pour garantir le paiement de 1,000 bons chacun, pour la somme de $1,000.00 faisant un total de $1,000,000.00. Les dite bons datées du 1e février 1909, payable trente [30] ans après date, et portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date jusqu'au paiement final, représenté par des coupons d'intérêt, payable semi-annuellement le 1er février 1er août de chaque année, annexé auddits bons, et desquels coupons d'intérêt ceux tombant dûs respectivement le 1er août 1910, 1er février 1911, et 1er août 1911 n'étant pas encore payés.

Et lesquels bons de deux cent cinquante dollars (250), avec l'intérêt des coupons attachés non payés, ont été délivrés le 22 septembre 1911 par la Metropolitan Bank au demandeur, d'après un acte pardevant Philip Gensler, notaire, demandant la réalisation de ladite hypothèque et pour pouvoir déclarer le principal de tous lesdits bons dus, d'après les sections 1 et 2 de l'article 4 dudit acte d'hypothèque

Les acquéreurs, s'ils sont détenteurs d'aucuns des dits bons, ou d'aucuns des dits coupons arrivés à maturité et dont l'intérêt n'est pas payé, auront le droit de s'en servir au prorata pour le règlement du prix de l'adjudication, le prix de l'adjudication devant être affecté au paiement desdits bons et coupons échus et non payés, comme il est pourvu dans ladite hypothèque, après le paiement des frais et dépens du procès et de la vente, les taxes dues sur ladite propriété (s'il y en a) le remboursement de ces taxes qui pourront avoir été payées par les demandeurs ou d'autres détenteurs de bons, le repaiement de l'assurance, s'il y en a, ainsi payée et les frais et dépens encourus par les demandeurs en exécutant leur mandat encourant des honoraires d'avocat et d'autres dépenses comme stipulation en est faite dans l'acte hypothécaire.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
7 oct—7 8 15 22 29 —nov 5 12 19 26 27 28

CHARBON

PITTSBURG — Par chaland 40 à 45 cents; car loads $1 50 par ton anthracite $3 50 par ton.; bateaux 50c le baril; steamers $3 50 la tonne habitation (sur la rive) 50c.

ALABAMA — Par baril, Corona 50c Corona nut coal 60c; splint coal 60c cut splint coal 35c; Cahaba 50c par ton.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée

Formant l'encoignure de l'avenue Fillmore et la rue Wuerpel,
(Dans l'Ilet bornés Milne et Twiggs) d'après la mappe de la propriété de la New Orleans Land Co"

New Orleans Land Co vs W. M Masury et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 98 216—En vertu d'un writ de seizi facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré désigné par le No 166 sur la mappe de la Compagnie de Terres de la Nouvelle Orléans, borné par l'avenue Fillmore et les rues Twigge, Wuerpel et Milne ladite portion de terre étant composée de la moitié ouest des terrains No 1 2, 3 et 4 sur ledit plan et mesure soixante pieds de façade avenue Fillmore sur une profondeur le long de la rue Wuerpel de cent pieds entre lignes parallèles.

Aussi tous les ameublements et branches qui se trouvent dans la bâtisse ou qui y sont attachés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Louque avocat pour la demanderesse.
24 nov—24—déc 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur à Eglise

Sur la rue Liberté, entre Toledano et l'avenue de la Louisiane.
(Ilet rue St. David.)

Oscar A. Schneidau Sr vs Smith Chapel African Methodist Episcopal Church of New Orleans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 97,673—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 décembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y sont appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé et étant dans le Sixième (6me) District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 554, borné par les rues Liberté (anciennement St André), St David, Toledano et l'avenue de la Louisiane edit terrain est désigné par le No quinze (15) et mesure trente deux (32) pieds de façade rue Liberté (anc.ennement St André), sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles Schneidau avocat pour le demandeur.
24 nov—24—déc 1 8 15 21 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Sud Franklin et Toledano,
Portant le No Municipa. 3231 rue Sud Franklin.

Mme Annette B. Appe vs Mlle Rachel D. Moment,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 98 434 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc. dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin, Toledano, Sud Liberté et Harmony, désigné comme lot No — dans l'Ilet No 309, formant le coin de la rue Sud Franklin et Toledano et mesurant quarante pieds, dix pouces de face à la rue S. Franklin sur une profondeur et façade à la rue Toledano, de cent pieds, le tout d'après un plan par A. G. B en date du 28 août 1883 annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, daté du 17 août 1901
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse
3 nov—3 10 17 24 — déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 220 rue Gayoso, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Crescent City Building and Homestead Association vs James J. Gazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI le 21 decembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, carré No 630, borné par les rues Gayoso, Palmyre, Dupré et l'avenue Cleveland. Ledit terrain étant une partie du premier terrain dix sept, pris de son côté le plus proche de la rue Palmyre et du terrain No dix-huit, pris de son côté le plus proche de l'avenue Cleveland. Ledit terrain est désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage fait par H. O. Brown député voyer de la ville, sous la date du 31 mai 1904, annexé à un acte de vente par la Mutual Building and Homestead Association à James J. Gazin, passé pardevant C. G. Rebenstitch notaire, le 4me jour de juin 1904 et d'après lequel ledit plan dudit terrain ou portion de terre mesure dix-neuf pieds, sept pouces de façade rue Gayoso, la même largeur à l'arrière de cent trois pieds plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 1000 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carl. C. Friedrichs, avocat de la demanderesse.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles et Stock, etc., d'un Magasin de Graines.

2 Coffres-Forts en Fer.

George M. Milan vs Jacob A. Schalck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 98 588—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 2 décembre 1911, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 530 rue St-Philippe—
Le contenu et installations et fond de commerce du magasin de graines sur lesdits lieux, d'après l'inventaire enregistré.
1 Coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur lesdits lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. Peters, avocat pour le demandeur.
31nov—31 25—déc 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Vendredi, le 1er Décembre 1911, d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 224 et 226 N avenue Carrollton, entre les rues Bienville et Iberville.

Gustave A. Liambias vs Louis Zehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 574 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 1er décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues Pierce, Bienville et Iberville, lesdits lots étant désignés par les numéros sept et huit sur un devis dudit Ilet dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, daté du 21 juin 1892, annexé à un acte passé pardevant F. J. Alex, ancien notaire en cette ville, le 24 juillet 1893, d'après lequel devis les dits lots sont contigus et mesurent comme suit. Le lot No Sept trente pieds un pouce trois lignes de face à l'avenue Carrollton sur cent neuf pieds six pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No Six et cent six pieds dix pouces deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8 et trente pieds de largeur dans le fond, et le lot No 8 trente pieds un pouce trois lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent six pieds dix pouces deux lignes sur la ligne du lot No 7 cent quatre pieds deux pouces de profondeur sur la ligne du lot No 9, et trente pieds de largeur dans le fond
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

1. Pour un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, soit $2250.00 ensemble avec 7 0/0 d'intérêt par an du 12 mai 1911 jusqu'au paiement, 5 0/0 honoraire d'avocat sur le collectif de cela les frais et charge du procès et vente et les taxes, s'il y en a, dûs sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant retenir en ses mains et assumer (jusqu'au montant de son enchère), le paiement d'un billet de $2250.00 daté du 12 mai 1910, payable deux ans après la date, et portant intérêt au taux de 7 0/0 par an de sa date jusqu'au paiement (le paiement de l'intérêt dudit billet, après la vente, étant assumé par l'acquéreur). Ledit billet étant garanti par hypothèque sur ladite propriété, concurremment à la réclamation du demandeur d'après un acte passé pardevant Charles J. Théard notaire, daté du 12 octobre 1910, enregistré dans le bureau d'hypothèque de cette paroisse, livre 1017, folio 42. L'acquéreur assumant toutes les obligations et stipulations etc., comme il est contenu dans ledit acte d'hypothèque.

3 Et la balance du prix de l'adjudication, comptant s'il y en a, sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Theard, avocat du demandeur.
27 oct—27 24— nov 3 10 17 24—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District

I. Portion de terre coin de l'avenue Napoléon et rue Baronne [Ilet rues Jena et Carondelet] mesurant 59' 4" x 120 pieds.

II. 2 lots sur la rue Baronne, entre l'avenue Napoléon et la rue Jena [Ilet rue Dryades mesurant chacun 30' x 150'. [Grande écurie dans le fond].

III. 1 lot sur la rue Baronne, entre l'avenue Napoléon et la rue Jena [Ilet rue Dryades mesurant 30' x 150'. [Vieux hangar dans le fond].

Anthony J. Rossi vs Dominick Derme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,662—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses [et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans la Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, ledit morceau ou portion de terre étant désigné par la lettre "A" sur un plan [accepar C. G. Dalille, voyer, le 13 mai 1891, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne et mesurant cinquante-neuf pieds quatre pouces plus ou moins, de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'Ilet No 454, borné par les rues Jena, Dryades et Baronne et l'avenue Napoléon, sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 29 juin 1886, No 124, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Baronne sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Carondelet et Baronne, désigné par la lettre D sur un plan de S. G. Dalille, voyer, le 13 mai 1891, et annexé à un acte de vente à H. Esparbe, passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 30 novembre 1891, mesurant trente pieds de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante pieds plus ou moins entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles I. Déséchaud, avocat pour le demandeur.
18 nov—18 20 24—déc 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif, Vendredi 1er décembre 1911, de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 121 et 123 rue N. Murat, entre les rues Canal et Iberville.

Suburban Building and Loan Association vs Martha Mearman, veuve de Henry L. Desmolier, maintenant épouse de David Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 98,382 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI 1er décembre 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marat, Douane, maintenant Iberville, Olympia et Canal, ledit lot en portion de terre étant à une distance de cent vingt-six pieds huit pouces de l'encoignure des rue Marat et Iberville, et mesurant trente pieds de face à la rue Marat sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Le dit lot ou portion de terre étant composé du tout de la façade du lot No onze, comme il est désigné sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer daté du 1er octobre 1906 annexé à un acte passé pardevant Emile Pomes, notaire, le 6 octobre 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
27 oct—27 29—nov 3 10 17 24—déc 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'un établissement d'imprimerie

New Orleans Land Co vs John A McLean.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98 469 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 25 novembre 1911 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Dans le lot No 129 rue Carondelet.

Le contenu de l'établissement d'imprimerie dans ledit local consistant en 1 grande et 2 petites Presses, 1 Moteur électrique 1 lot de Types assortis Meubles, Divers, etc d'après l'inventaire enregistré

Saisis dans l'affaire ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque avocat pour la demanderesse
21 nov—21 23 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 1er Décembre 1911, d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1613 et 1615 avenue St-Roch, entre les rues Claiborne et N. Derbigny.

Third District Building Association vs Mme Nellie Sugeren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,315—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 1er décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue St Roch et les rues Claiborne, Musique et Nord Derbigny, désigné comme lot No 4, sur un devis d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 11 avril 1908, annexé à un acte pardevant Frederick Zengel notaire, le 7 mai 1908 d'après lequel devis ledit lot commence quatre-vingt-seize pieds de l'encoignure de la rue Claiborne et mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue St Roch sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente quatre pieds, neuf pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
27 oct—27—nov 3 10 17 24 30—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3422 et 3424 rue Freret, entre la rue Delachaise et l'avenue de la Louisiane.

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 96,871 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 décembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 592, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Howard, Freret et Delachaise, désigné par le No 19 sur un plan figuré d'Edgar Pilié, voyer, daté du 10 septembre 1895, attaché à un acte de vente devant E. L. Weil, notaire en cette ville, 2 avril 1904, (McDermott à Weil et mesure d'après ce plan trente-deux pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walsh & Buck, avocats pour la demanderesse.
10 nov—10 17 24—déc 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District

Sur la rue Feliciana,
(Dans l'Ilet: rues Clouet, Urquhart et Villeré.)

James T. Montgomery vs Mme Catherine Isaacs, épouse de Frank J. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,089 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 524, borné par les rues Feliciana, Clouet, Urquhart et Villeré, lequel dit lot est désigné par le No cent, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent dix-sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Une certaine portion de terre, contigue au lot ci-dessus décrit, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et Ilet, comme le lot ci-dessus décrit ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 8 avril 1899 et mesurant quinze pieds de face à la rue Feliciana, sur une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
17 nov—17 24 —déc 1 8 15 20 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,731—Division D—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Muller, décédé intestat; avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier—C. C. Friedrichs, avocat.
17nov—17 21 28

Succession de Jas et Clara Christie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 96 607 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qu'elles peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par James P. Cordill, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
18 nov—19 25 27